



29 février 2008  
(N° 2008-09)

Numéro spécial- Année bissextile



Je tiens aujourd'hui à vous souhaiter, en ce 29 février 2008, un agréable jour d'année bissextile. J'ai une journée bien remplie aujourd'hui, comme la vôtre est sans doute bien remplie aussi! Mais, le 29 février ne devrait-il pas être férié, comme le propose le **Mouvement de libération du 29/02**, le **ML2902**, dont vous pourrez aller consulter le manifeste à l'adresse <http://blog.29-fevrier.org/category/Manifeste>.

L'appel du Mouvement, qui a son siège en France, semble d'ailleurs avoir un reçu un accueil favorable au Québec, comme le rapporte les animateurs du ML2902 qui ont affiché sur leur site l'article suivant :

**« LES QUÉBÉCOIS AVEC NOUS !!**

Notre appel a reçu un accueil aussi surprenant qu'enthousiaste par delà les océans. Démontrant s'il en était besoin que férié rime avec modernité, les nerds d'Electronic Arts [à Montréal] bénéficieront d'un 29 février chômé. Je cite l'article d'Yves Therrien du journal *Le Soleil* [« [Electronic Arts abolit le 29 février!](#) »] :

*« Nous nous sommes dit que nous pourrions réécrire l'histoire et le calendrier grégorien, explique en riant Alain Tascan, patron des studios d'Electronic Arts à Montréal. Il n'y a pas de congé entre Noël et Pâques et il y a un jour de trop en février cette année. » Les quelque 500 employés des bureaux montréalais et d'ailleurs au pays ont donc reçu le mandat de passer du temps en famille, de faire du bénévolat, de se reposer, mais surtout de ne pas se présenter au travail.*

Espérons que cet exemple sera suivi par nombre de patrons ici et là-bas, redorant le blason d'un entrepreneuriat habituellement plus enclin à sacrifier le bien-être de ses salariés sur l'autel du profit maximal. »

**En ce 29 février 2008, je vous invite à venir me rencontrer aujourd'hui à la Place Gérald-Godin (métro Mont-Royal) entre 12 h et 12 h 30 pour signer la pétition suivante :**

**Considérant l'attachement des Québécois et des Québécoises aux valeurs d'équité qui fondent notre démocratie, ainsi que celle d'un juste travail rémunéré,**

**Nous demandons au gouvernement du Québec, avec la plus haute insistance, de déclarer le 29 février jour férié et de prendre les mesures pour que ce nouveau congé férié soit effectif le 29 février 2012**



Je vous attends donc dans quelques heures à la Place Gérald-Godin!

*Le député de Mercier,*

Daniel Turp